

Marie Jacqueline Charlotte GALET

N^o 21
 Galet
 Marie Jacqueline

L'an mil huit cent trente un, le vingt six août, huit
 heures du matin, en la maison Commun pardevant
 nous Louis Joseph obert, maire, officier de l'état-civil
 de la Commune de Mizermes, arrondissement communal
 de Saint-ome, Département du part. de Calais,
 sont comparus Jean françois Galet agé de trente
 ans et françois Joseph Brognant agé de trente sept
 ans tous deux de profession Ouvriers Charpentiers
 Domiciliés en cette commune, le premier fils naturel
 de la D^{ce} défunte le second neveu de la dite D^{ce} défunte.
 Lesquels nous ont déclaré qu'au à quatre du
 matin est décédée en la maison dite en cette com-
 mune, Marie Jacqueline Charlotte Galet, agée de
 soixante quatre ans, profession de ménagère, née
 et domiciliée en cette dite Commune, fille légitime
 des feu Jean françois Galet et de Marie Marguerite
 Poliquette, nous étant assuré du décès par notre
 transport auprès de la personne décédée nous en
 avons sur le Champ dressé le présent acte.
 Lecture faite, le premier témoin a déclaré ne savoir
 signer, le second témoin a signé avec nous.

L. J. Brognant
 J. obert